

et nous sommes de l'avis du professeur Huxley, qui, après avoir étudié la question, avouait que les adversaires de Galilée *avaient eu le dessus sur lui.*"

Dans le numéro du "Tablet" du 22 mars, le chroniqueur de la revue londonienne fait sur la lettre du R. P. Cortie et sur le livre du R. P. Hull des considérations intéressantes, mais qui ne nous paraissent jeter aucune lumière nouvelle sur la question débattue. Jusqu'à nouvel ordre, il nous semble que l'astronome de Stonyhurst, le R. P. Cortie, S.J., a eu le dernier mot dans cette très intéressante discussion. D'après la lettre de Galilée au P. Castelli en 1613, lettre qu'il s'empressa aussi de faire parvenir à la grande duchesse Christine, il nous paraît bien que l'astronome aimait et recherchait la polémique. De plus, il est certain que les consultants du Saint-Office en qualifiant chacune des propositions de Galilée sur le mouvement de la terre, le 23 février 1616, de "formaliter hereticam", n'ont pas manqué de motiver ainsi leur condamnation : *quatenus contradicit expresse sententiis Sacrae Scripturae, in multis locis, secundum proprietatem verborum et secundum communem expositionem et sensum sanctorum patrum et theologorum doctorum.* Et le décret de la Congrégation de l'Index porté, le 5 mars 1616, contre les écrits soutenant l'opinion de Copernic (sans nommer Galilée) dit bien que la Congrégation interdit la propagation de cette doctrine *afin que cette opinion ne se répande plus dorénavant au détriment de la vérité catholique.* Il faut bien ne pas oublier en effet, quand on parle de la question de Galilée, qu'au temps où il prêchait obstinément et publiquement sa doctrine, cette doctrine était scandaleuse, dans le sens précis et théologique du mot, puisqu'elle était de nature à inspirer aux chrétiens le mépris de la Sainte Écriture ; et que, de plus, cette thèse (que M. Henri Poincaré déclarait, un jour, en pleine Académie des Sciences, pouvoir encore être regardée comme une *hypothèse* commode) était considérée par un grand nombre de savants, et non des moindres, au commencement du XVII^e siècle, comme une hérésie scientifique. Pourquoi, alors, tant s'étonner que des hommes soucieux avant tout du bien des âmes, et d'ailleurs très bien au courant de la science de leur temps, comme l'étaient alors et comme le sont aujourd'hui les consultants du Saint-Office, aient jugé opportun de condamner ce qui n'était